

Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE | trappes.fr

En 2016, la Ville fête les 120 ans du centre météorologique, créé en 1896 par Léon Teisserenc de Bort, le bâtiment abrite aujourd'hui la Direction des systèmes d'observations de Météo France.

Bonne année

2016



À NOTER

RETOUR SUR
l'année 2015 en images

DOSSIER
LE BUDGET
de la ville p.12



SOMMAIRE



Communiquez et informez-vous via les réseaux sociaux de la ville

 twitter.com/villedetrappes

 www.facebook.com/siteofficieltrappes
et aussi www.trappes.fr



Magazine municipal n°136 | Janvier Février 2016

I, place de la République - CS 90544 - 78197 Trappes cedex
Tél : 01 30 69 17 00 - www.trappes.fr - Directeur de la publication :
Guy Malandain - Directeur de la communication : Damien Pfister - Rédaction et photos : Maeva Deloge, Daniel Davoust -
Conception et mise en page : Agnès Prével - Imprimerie :
Le Réveil de la Marne - Tirage : 15 500 exemplaires - Dépôt légal
à parution - Distribution : Odessa pub.



A travers la ville | 4

Une nouvelle agglomération pour 2016.
Neige et verglas : prudence !

Retour en images | 6

Economie | 8

De nouveaux commerces pour 2016

Portrait | 9

Raymond Duterte

Sport | 10

La salle de musculation rouvre ses portes

La ville change | 11

Quels aménagements futurs pour Saint-Quentin-en-Yvelines ?

Dossier 12

L'éducation et la jeunesse au cœur des orientations budgétaires 2016

Seniors | 15

Culture | 16

Didier Lockwood • Les Solistes de la Villedieu

Enfance et jeunesse | 18

Lancement du Club Coup de Pouce
S'amuser avec les mathématiques.

Tribune libre | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Mesdames, messieurs mes chers concitoyens



Adieu 2015, bienvenue à 2016.

Notre vie est ainsi ponctuée de « passages » qui marquent le temps, les souvenirs et les projets. Le futur est toujours, pour chacun d'entre nous et pour l'humanité toute entière, porteur d'espoir et d'appréhension. Nous ignorons ce qu'il sera mais nous avons le devoir, la responsabilité collective de le construire pour le bonheur et le respect de tous. Trop de fanatiques, d'égoïstes et, soyons francs, de fous déshumanisant la vie de tant de gens.

Mon premier vœu sera que la paix et la fraternité envahissent le Monde entier. Un rêve sans doute... mais quel être humain digne de cette humanité peut abandonner ce rêve-là.

Mon deuxième vœu sera que chacune et chacun d'entre vous, mes chers concitoyens, trouve réponse à ses attentes légitimes dans la famille, son travail, ses études pour les plus jeunes et, si besoin, dans la solidarité de notre vie collective.

Nous sommes tous vulnérables et les difficultés peuvent survenir en notre vie personnelle. Etre solidaire est donc une exigence.

Mon troisième vœu est que notre Ville, dont nous sommes tous « propriétaires et responsables », continue de prospérer à tous points de vue. La culture, le sport, la vie démocratique, l'éducation, le développement économique et l'emploi, sont les nécessités du progrès avec tant d'autres domaines.

Nous avons, pour les années à venir, au-delà de notre priorité que sont l'éducation, l'enfance et la jeunesse, de nombreux projets. Il y faut parfois de la patience et de la ténacité.

Enfin, je souhaite que notre pays, la France, qui porte en son histoire et dans le présent tant de valeurs qui sont enviées par tant de pays, retrouve davantage de prospérité partagée par tous pour que Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité soient la vérité quotidienne de Notre République.

Bonne année à toutes et à tous.

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines

bien cordialement

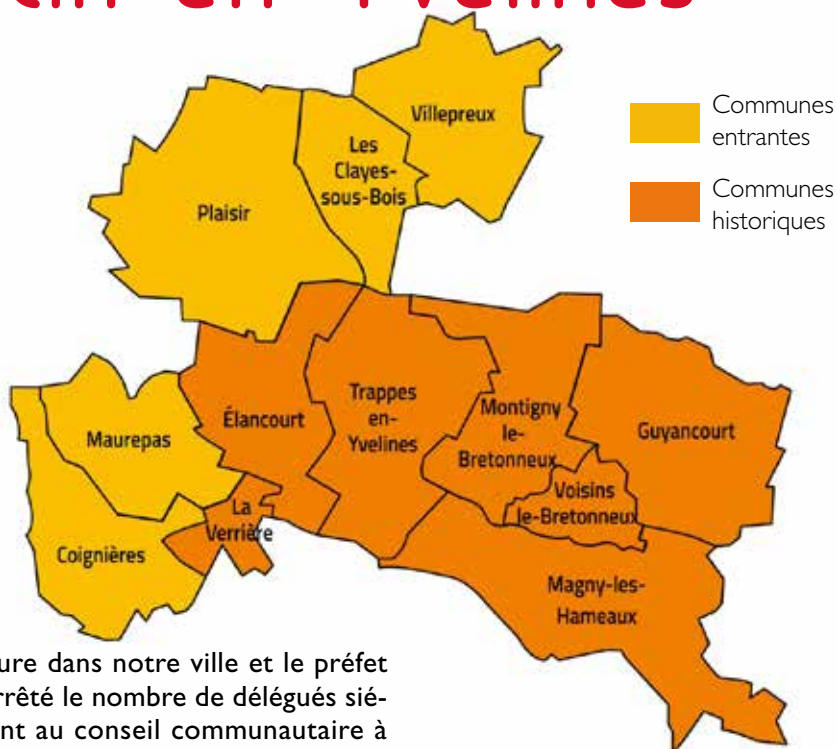
INTERCOMMUNALITÉ

Saint-Quentin-en-Yvelines s'agrandit

Cinq nouvelles communes rejoignent l'agglomération au 1^{er} janvier 2016.

Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines s'agrandit : avec l'arrivée de Plaisir, les Clayes-sous-Bois, Villepreux, Maurepas et Coignières, l'agglomération passe de 7 à 12 communes et compte désormais 226 000 habitants. Nous échappons au projet initial du Préfet de Région sur la création d'une intercommunalité géante de 57 communes pour 800 000 habitants, rejetée en bloc par tous les élus franciliens. Nous passons néanmoins à côté de l'opportunité de nous associer au Plateau de Saclay et ainsi de faire le lien avec l'Opération d'intérêt national dite « Paris-Saclay ». Le siège de l'agglomération de-

meure dans notre ville et le préfet a arrêté le nombre de délégués siégeant au conseil communautaire à 75. Trappes-en-Yvelines compte 10 conseillers communautaires comme auparavant. L'évolution de la taille et de la répartition des compétences des intercommunalités s'inscrit dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales et vise à renforcer le rôle des intercommunalités.



À NOTER

Gestion des déchets

L'agglomération gère les déchets à partir du 1^{er} janvier. Pour toute question, contactez le 01 30 69 16 10. Retrouvez toutes les infos dans le guide de tri sur www.trappes.fr.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DE L'AGGLOMÉRATION POUR LES 12 COMMUNES

Développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets.

Le choix des compétences optionnelles et facultatives définitives de l'agglomération sera effectué courant 2016, ainsi que la définition de « l'intérêt communautaire ».



Elections régionales 2015

Le 13 décembre dernier, Valérie Pécresse (liste LR-UDI-MODEM) a remporté les élections régionales en Île-de-France avec 43,8 % des voix. À Trappes-en-Yvelines, Claude Bartelone (liste PS-EELV-PCF) est arrivé en tête avec 61,8% des voix soit le meilleur résultat du département.

Consultez les résultats des deux tours dans la ville sur le site www.trappes.fr.





Neige et verglas : prudence !

À NOTER

RENCONTRE SANTÉ «La santé de l'homme»

Comment fonctionne la sexualité de l'homme ? Comment la santé des hommes est-elle impactée par la puberté, la sexualité, l'âge ? Vous aurez les réponses à ces questions, et bien d'autres, lors de la prochaine rencontre santé avec le Docteur Jacques Segal du Secours Populaires de Trappes-en-Yvelines. **Mardi 12 janvier de 13h30 à 15h30 au centre socioculturel Annette Moro - 18, square Georges Sand.**

Jusqu'à la mi-mars, une astreinte d'une quinzaine d'agents communaux interviendra 24h/24 lors d'épisodes neigeux et de verglas. Ils dégageront en priorité les accès aux bâtiments publics comme les écoles, la gare et les grandes voies de circulation. Les grands axes rou-

tiers et les voies intercommunales sont à la charge du Département et de la Communauté d'agglomération. Les riverains doivent dégager 1,50m devant leur propriété pour prévenir chutes et accidents. Suivez en temps réel les informations sur trappes.fr

Quartier Jean Macé - Le clos des charmilles

De nouveaux logements en accession à la propriété sont en cours de commercialisation rue Jean Zay. Le Clos des Charmilles, construit par le CFH, est composé de 68 appartements du 2 au 4 pièces disposant de terrasses, balcons ou jardins.



LE « COMITÉ DE SUIVI DU CONTRAT DE VILLE »

Prévu dans le cadre du contrat de ville, il permet d'en co-construire, suivre et évaluer les actions. Il sera composé de deux collèges :

- Le collège habitants : les présidents des comités de quartier, des usagers/membres des conseils de centre habitants des centres socioculturels (15 personnes).
- Le collège acteurs locaux : représentants des parents d'élèves, des acteurs économiques et des membres d'associations (10 personnes).

Un appel à candidature est lancé jusqu'au 19 février pour les parents d'élèves et les membres d'associations désignées par le Maire. Les membres seront tirés au sort lors d'un conseil municipal ou désignés par le Maire pour les acteurs économiques.

Féeries



Le 19 décembre

La magie de Noël a illuminé l'Hôtel de ville lors des Féeries. Enfants et parents ont profité d'animations, de jeux et de la présence du Père Noël. Les crèches et centres socioculturels ont, eux aussi, organisé des temps conviviaux pour que tous profitent des fêtes de fin d'année.



RETOUR EN IMAGES



Juillet / Août

Activités aquatiques, sportives et ludiques... La Plage s'invite à Trappes, au complexe sportif Jacques Monquaut !

Juin

L'École de musique et de danse fête ses 10 ans.



Le 5 mai, 2000 personnes participent à la marche blanche en hommage à Moussa, 14 ans, tué par balle le 1^{er} mai lors d'une fusillade qui a également blessé son ami Daouda.

sur l'année 2015



Le 20 juin, la ville est en fête !

Après une journée ponctuée d'animations, de jeux et de spectacles, la ville vibre au son du groupe Sinsémilia.



Juin

Les habitants élisent leurs représentants dans les 9 comités de quartier de la ville.



Mai

Ouverture du nouveau centre de santé municipal



Septembre

Soixante-cinq jeunes Trappistes sont récompensés pour leur talent scolaire, artistique ou sportif lors de la Soirée des réussites



Octobre

Le nouveau programme de renouvellement urbain est formalisé dans le Contrat de Ville intercommunal, signé par une trentaine de partenaires.

Mars

Une centaine de collégiens trappistes participent à un match inter collèges d'improvisation théâtrale avec Déclit Théâtre au ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie.



De nouveaux commerces pour 2016

Cette année, de nombreuses enseignes ouvrent leurs portes à Trappes-en-Yvelines et dynamisent ses quartiers et entrées de ville.



Les habitants l'attendaient avec impatience, un nouveau supermarché ouvre ses portes dans le quartier de la Plaine de Neauphle. Rue Hector Berlioz, **Cocci Express** propose sur 400 m² une gamme de produits étendue avec plus de 3 000 références, essentiellement alimentaires, et des produits frais.

Dans le quartier des Merisiers, Dia devient **Carrefour Market**. Le supermarché fait peau neuve et rouvre fin janvier. Les Trappistes pourront y trouver tous les produits Carrefour.

Habitants et promeneurs de l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines peuvent faire une halte chez **McDonald's**, accessible depuis la route de

Dreux (derrière la place François Mitterrand). Le restaurant rapide sera rejoint dans les prochains mois par le restaurant **Courtepaille**.

Face au Pavillon Bleu, l'ancien magasin Crozatier va être démoli pour laisser place à trois commerces. Dans quelques mois, la boulangerie **Ange** et l'enseigne de restauration **Burger King** s'installeront le long de la RN 10.

Simply Market s'installe dans la zone d'activité des Bruyères, le long de la Départementale 912. Ce grand supermarché de 2 500m² ouvrira en mai. Il proposera un large choix de fruits et légumes frais et un rayon bio important. A l'extérieur, un parking

de 220 places et une station services accueilleront les clients 24h/24.

Deux restaurants raviront les gourmands rue Jean Jaurès courant 2016 : un restaurant de spécialités de poulet (grillades et tajines) au numéro 8 et de restauration rapide au numéro 14. **Un primeur** ouvre à la place de l'ancien fleuriste Anny Flor.

Dans le quartier en construction de l'Aérostas, les premiers immeubles accueillent déjà de nouveaux commerces avenue Maryse Bastié : **une boulangerie, un coiffeur et une auto-école**.





PORTRAIT DE TRAPPISTE

Raymond Duterte, l'engagement associatif au service des autres

Les mains noueuses mais le geste sûr, Raymond Duterte roule les ballotins de foie gras sous les yeux des huit cuisiniers amateurs venus à son atelier de cuisine « spécial fête », au centre socioculturel Annette Moro. S'il commence par mesurer au gramme près les épices, il finit par saupoudrer son plat à vue de nez. Une générosité qui transparait dans tout ce qu'il entreprend : c'est au détour d'une conversion sur la cuisine avec un animateur du centre que le projet d'atelier est formé. La cuisine est pour lui un plaisir : « ça me rappelle les samedis où deux de mes sœurs préparaient les pâtisseries pour le lendemain, les mokas et les calais ». Autour du plan de travail, l'ambiance est décontractée ; les participants

Je ne connais pas tout le monde, mais j'ai l'impression que tout le monde me connaît !

demandent des conseils et Raymond plaisante : « Une cuillère à soupe pour le chef, une cuillère à café pour le plat », glisse-t-il en léchant ses doigts recouverts d'armagnac...

Arrivé en 1965 à Trappes du Pas-de-Calais pour un an de stage à la Poste de Saint-Cyr-l'École (où il fera carrière), Raymond reprend le basket en tant qu'entraîneur et joueur. Sa passion pour ce sport l'amène à devenir arbitre, puis bras droit du président du club, Paul Mahier. Son credo : « redistribuer les ressources aux jeunes ! »



S'il continue ensuite ses activités autour du basket à Montigny-le-Bretonneux, il habite toujours avec sa femme à Trappes, où ses trois fils grandissent. C'est à partir de la retraite qu'il s'investit davantage dans sa ville. En tant que vice-président de l'Union nationale des combattants et membre du comité directeur de l'Office municipal des sports, Raymond organise repas et événements avec rigueur, comme il le fait pour tous ses projets. Son expérience lui sert aussi au sein du conseil d'administration de l'association Trappes Entraide et Loisirs. Toujours curieux, Raymond adhère à un club de généalogie, s'investit au conseil syndical de sa résidence et monte des projets habitants avec d'autres Trappistes dans les centres socioculturels. Un emploi du temps chargé pour un engagement complet : « je ne connais pas tout le monde, mais j'ai l'impression que tout le monde me connaît ! »

EN BREF

- Trappes Entraide et Loisirs : 01 30 69 23 85**
- Union nationale des combattants : 01 30 51 56 270**
- Office municipal des sports : 01 30 62 21 57**
- Centre socioculturel Annette Moro : 01 30 69 19 66**

GYMNASSE YOURI GAGARINE

La salle de musculation rouvre ses portes



Remettez-vous au sport pour 2016 ! L'espace musculation-forme sur plateau du complexe sportif Youri Gagarine vous attend. Karim, éducateur sportif, vous accompagne : « *les 27 machines permettent de travailler tout le corps : vélo, elliptiques, rameurs, développé-couché... Et c'est pratique pour les parents qui peuvent y venir pendant l'entraînement de judo des enfants !* » L'espace est ouvert à tous à partir de 16 ans, le lundi de 20 à 22h et du mardi au vendredi de 19h à 21h (fermé en juillet et août).

Inscription au service des sports en mairie (fiche de renseignements, autorisation parentale pour les mineurs,

justificatif de domicile, certificat médical de moins de trois mois, justificatif d'assurance de responsabilité civile et photo). Le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial, la création d'un dossier pour votre foyer doit donc être faite en régie centralisée auparavant.

Infos : 01 30 69 18 89.

CALENDRIER SPORTIF

Basket : 20h au gymnase Paul Mahier.
16 janvier - Trappes/Marly Le Roi
30 janvier - Trappes/Barjouville
13 février - Trappes/ Melun Val de Seine

Tir à l'Arc : samedi 30 et dimanche 31 janvier de 8h30 à 17h : Championnats départementaux de tir à l'arc, complexe sportif Youri Gagarine

Taekwondo : samedi 23 et dimanche 24 janvier, de 7h à 21h : Championnats départementaux de taekwondo - Gymnase Paul Mahier

Athlétisme : dimanche 24 janvier, 8h-18h30 : Triathlon départemental benjamins-minimes, complexe sportif Jean Guimier.

Dimanche 7 février, 11h30-17h30 triathlon poussins - Écoles d'athlétisme

Office municipal des sports

Vendredi 5 février - 18h30 : Étoiles des sports au gymnase Broustal

Handball : Samedi 13 février à 18h Trappes/Sartrouville au complexe sportif Gagarine

Volleyball : jeudi 18 février à 20h Trappes/Rambouillet, Championnat au gymnase Broustal



COMPLÈTEMENT FOOT !

Cinq joueurs par équipe, un rythme intense et interdiction de toucher les adversaires : le Futsal arrive à Trappes-en-Yvelines. Pour sa première année, le club Trappes-en-Yvelines Futsal (pour foot en salle) accueille 30 adhérents. Les joueurs, qui s'entraînent aux gymnases Guimier et Gagarine, participent déjà au championnat des Yvelines et à des tournois.

Infos : 07 81 91 09 96.



Réunion publique d'information sur le PLUI le 4 novembre dernier, à la salle Jean-Baptiste Clément.

URBANISME

Quels aménagements futurs pour Saint-Quentin-en-Yvelines ?

Le conseil municipal a émis un avis défavorable sur le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal. En cause, un désaccord sur l'utilisation de certains terrains.

Les sept communes de Saint-Quentin-en-Yvelines préparent depuis 3 ans le futur Plan local d'urbanisme intercommunal. Le 14 décembre dernier, la Ville a délibéré contre la version proposée par l'agglomération. L'une des orientations du projet pose problème : des emplacements destinés à améliorer la circulation sont récupérés pour un autre usage. Depuis 1965, ces terrains sont réservés pour permettre le passage de l'autoroute A12 entre Montigny-le-Bretonneux et les Essarts-le-Roi, notamment afin de désengorger la RN 10. Cette dernière sera sursaturée d'ici 2030 selon la Direction régionale et Interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (dernière étude de circulation d'octobre 2015). Ce prolongement inscrit dans le schéma directeur de la Région Ile-de-France et dans le projet de PLUI en

juin 2015 est pourtant fortement remis en question dans la version du 30 septembre 2015 de ce même PLUI. Les terrains concernés y sont aménagés en pôle d'activités, de services

et d'artisanat. Le conseil municipal estime que ce projet est essentiel pour les habitants et s'oppose donc à cette version du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Consultez le PLU et le PLUI en ligne sur www.trappes.fr rubrique « habiter à Trappes-en-Yvelines »

À NOTER

Qu'est-ce qu'un PLU ? Ce document définit les orientations en matière d'urbanisme et fixe les règles pour les dix années à venir.

Pourquoi passe-t-on d'un PLU à un PLUI ? La loi Grenelle 2 (12 juillet 2010) fait du PLUI la norme et du PLU l'exception.

Qu'en sera-t-il pour les communes qui rejoignent l'agglomération en 2016 ? Elles gardent leur propre PLU. Quand l'une d'elles aura besoin de le modifier, un nouveau PLUI pour les 12 communes sera produit.

Quelles sont les prochaines étapes ? Après la phase de concertation viendra la phase de consultation des personnes publiques associées, l'enquête publique et la modification du dossier en conséquence. Le document final sera approuvé par le conseil d'agglomération. D'ici là, le PLU de la ville reste en vigueur.



BUDGET 2016

L'éducation et la des orientations

Le conseil municipal a adopté le budget 2016 lors de sa séance du 14 décembre. Les priorités restent les mêmes depuis le début du mandat malgré un contexte incertain.

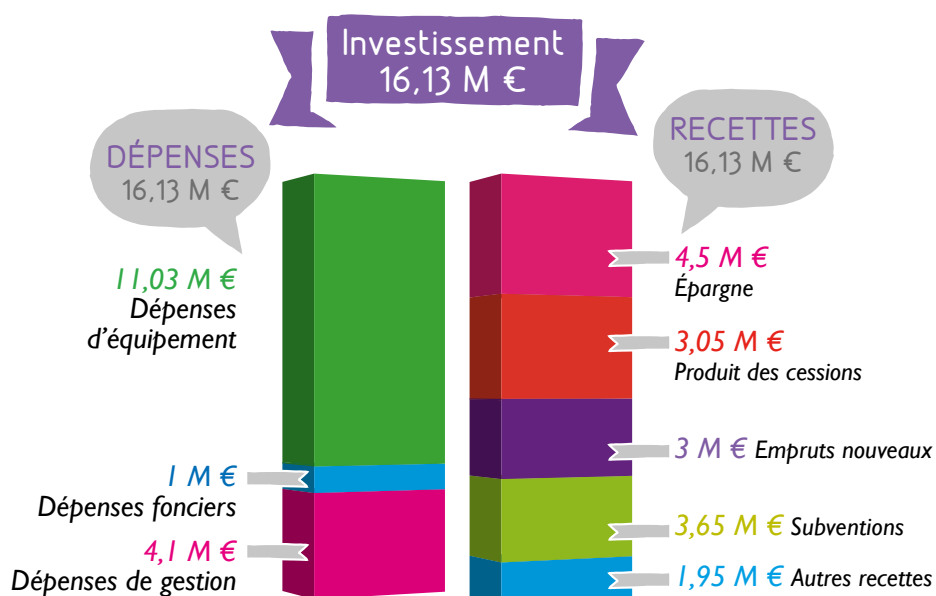
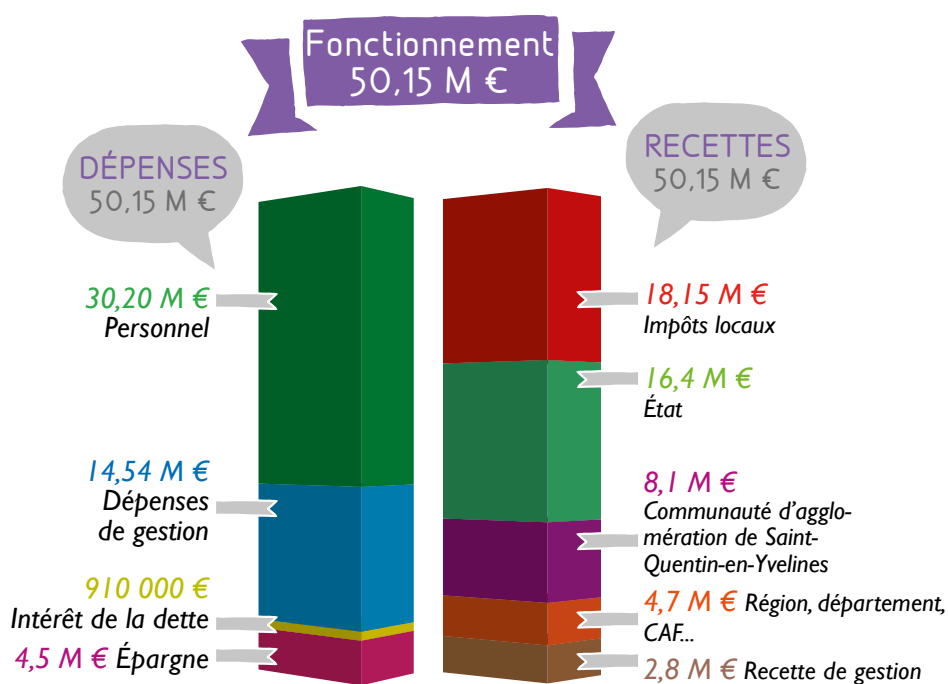
MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET

La section de fonctionnement regroupe toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité.

Ses dépenses concernent les frais de personnel, les fournitures, l'eau, l'électricité, les intérêts de la dette, ou encore des prestations de service.

Ses recettes proviennent des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), de l'Etat (dotations), de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, de la Caisse d'allocations familiales des Yvelines, des produits des services municipaux payants, ou encore des participations du Département des Yvelines, de la Région Île-de-France...

La section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes, à caractère exceptionnel pour des projets de construction, d'entretien ou d'équipement en matériels.



M € = Millions d'Euros

jeunesse au cœur budgétaires



Pour la Ville, l'objectif de ce budget 2016 est de continuer à mettre l'accent sur les orientations prioritaires tout en réalisant des économies, alors même que notre environnement est mouvant. En effet, alors que la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines passe de 7 à 12 communes, ce changement a des répercussions financières sur le budget de

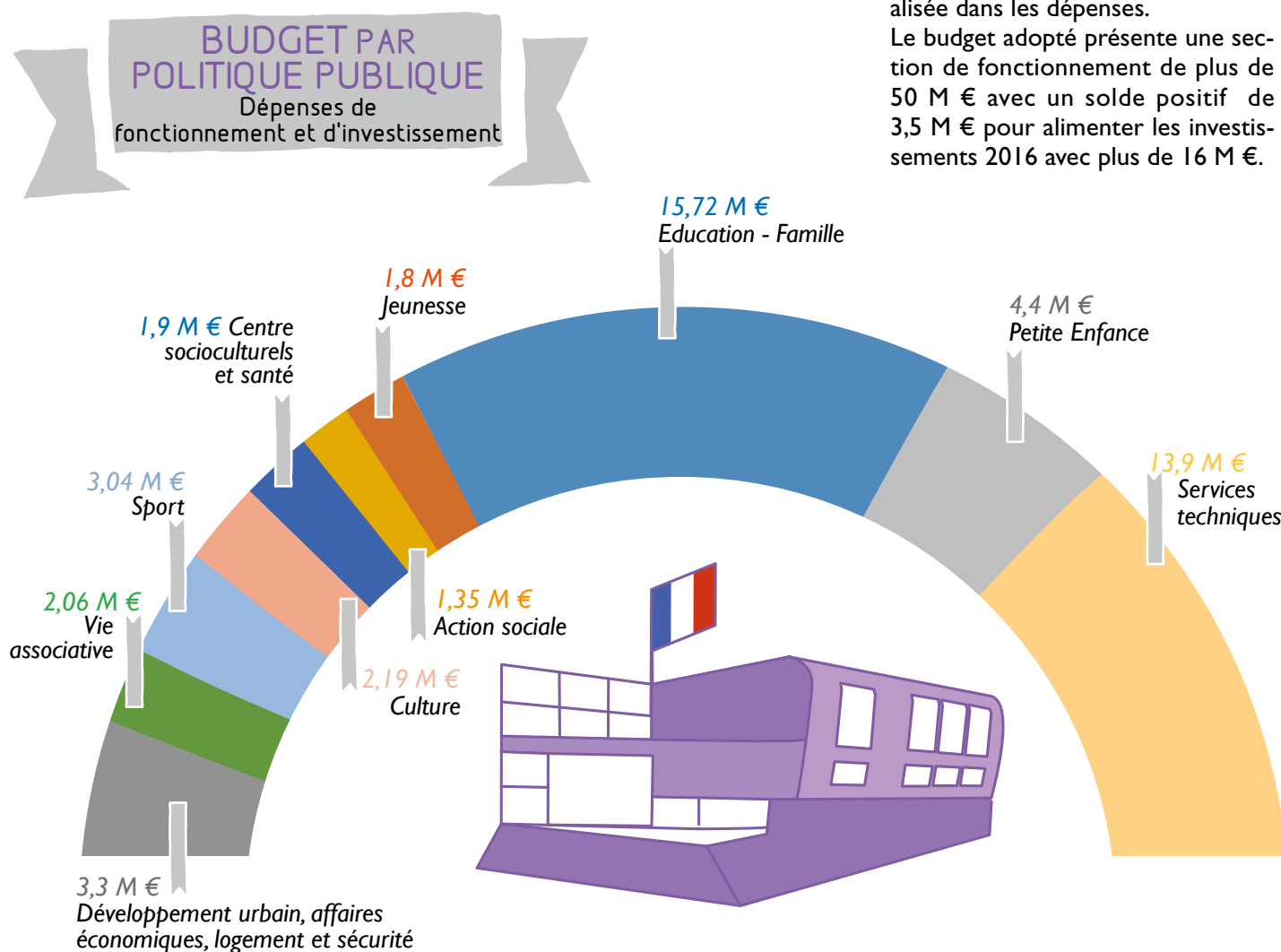
la ville : il modifie la répartition des compétences entre les communes et l'agglomération.

Le transfert principal est la gestion des déchets qui revient à l'agglomération ; c'est près d'un million d'euros de moins pour les recettes fiscales de la Ville. Sans oublier, à l'horizon 2017, l'évolution des dotations de la CASQY avec la fin du pacte financier et fiscal des 7 communes actuelles.

Dans ce contexte, la volonté politique est de maintenir la priorité pour l'enfance et la jeunesse dans son sens le plus large : petite enfance, enfance, éducation, jeunesse et réussite éducative.

La Ville renouvelle son engagement pour une pression fiscale stable en n'augmentant pas la fiscalité des impôts locaux. Pour réaliser des économies, des efforts significatifs de fonctionnement ont été demandés aux services municipaux : une réduction de près d'un million d'euros a été réalisée dans les dépenses.

Le budget adopté présente une section de fonctionnement de plus de 50 M € avec un solde positif de 3,5 M € pour alimenter les investissements 2016 avec plus de 16 M €.



M € = Millions d'Euros

SUITE BUDGET 2016 L'éducation et la jeunesse au cœur des orientations budgétaires

Les grands projets 2016

Liste non exhaustive

Dans un contexte de baisse des dotations, la Ville poursuit sa politique d'investissement au profit des Trappistes en terme de services public et d'avenir du territoire.

CADRE DE VIE

1,8 M
d'euros

Des travaux importants de voirie sont prévus dans les rues Casanova et Croizat, ainsi que pour la réalisation de la jonction Tilleul-Aragon. Création d'un jardin près de l'hôtel de ville. Travaux dans les halles du marché et au cimetière.



ENFANCE ET JEUNESSE

Equipement des classes de CMI avec des vidéo projecteurs interactifs, des travaux dans des bâtiments scolaires et périscolaires (école élémentaire Aragon, groupe scolaire Jean-Baptiste Clément, accès de l'école Montaigne, maîtrise d'œuvre pour l'école Pierre Sénard) et dernière phase de rénovation de la crèche Gavroche.

3,2 M
d'euros



SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

1,8 M
d'euros

Construction de la Maison des associations à la place des anciens locaux de la gendarmerie (photo ci-dessous), d'un city-stade allée des Yvelines. Des travaux sont également prévus à la Merise, salle Jean-Baptiste Clément et dans les gymnases.



Image non contractuelle du projet - Architecte Atelier Créa.

ACCUEIL DES USAGERS

1,3 M
d'euros

Des travaux d'amélioration d'accueil des usagers sont également prévus dans différents bâtiments administratifs.

SOLIDARITÉ-SANTÉ

210 000
euros

Les travaux de mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée seront lancés afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder dans tous les bâtiments publics.

ACTIVITÉS SENIORS

Balades, visites et ciné pour les retraités

Découvrez les activités proposées par le service « Animations seniors » dans les prochains mois et faites votre choix.

JANVIER

Ciné-club

« Nous trois ou rien », au Cinéma le Grenier à Sel, lundi 11 à 14h.

Galette des seniors : mercredi 13 à 14h30

FÉVRIER

Sortie : jeudi 4 - **Visite guidée et dégustation** de l'Alchimiste. Marc Chenue, artisan siropiier, fait visiter l'atelier où il élabore des sirops aux parfums classiques et originaux.

Repas des seniors : mercredi 10, 12h

MARS

Repas des seniors : mercredi 16, 12h

Sortie : dimanche 13 - « **La Voie de l'écuier** », spectacle de **Bartabas** au Manège de la Grande écurie du Château de Versailles. Spectacle chorégraphié par Bartabas pour les écuyers de l'académie du spectacle équestre de Versailles.

AVRIL

Repas des seniors : mercredi 13, 12h

Sortie : mardi 19 - **Visite du château de Groussay** et de son parc zoologique.

EN BREF

Le service animation seniors organise des **activités sportives** (balades, tai chi, relaxation, natation, aquagym et gymnastique douce) et des **ciné-clubs** au cinéma le Grenier à Sel (lundis 11 janvier, 15 février, 7 mars et 11 avril à 14h). Les foyers Boucher (rue Paul Courtade) et Burgard (2, rue de l'abreuvoir) accueillent **animations et jeux de société suivis d'une collation**, de 14h à 16h30 en semaine.

Informations et inscriptions lors des permanences en mairie : lundi de 16h30 à 19h, mardi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h. Tél. : 01 30 69 19 18



Le banquet des seniors à la salle Jean-Baptiste Clément mercredi 16 décembre.

Le point de vue de ...



Jean-Claude Richard, conseiller municipal délégué à la Santé, aux Seniors et au Commerce local

3 000 seniors habitent à Trappes et près de la moitié fait régulièrement appel à la quinzaine d'agents qui leur sont dédiés soit pour des animations soit pour des aides, parfois importantes, lorsque c'est nécessaire. Mais les autres ne font pas appel à notre service « animation seniors » parce qu'ils n'en éprouvent pas le besoin. Dans ce cadre je voudrais initier un échange entre les différentes générations de Trappistes : mettre en relation les seniors et les enfants dont les parents travaillent. En effet, il est souvent très difficile, pour ces familles, d'accompagner dans la journée un enfant jeune à un rendez-vous ponctuel ou tout simplement de lui permettre d'avoir un temps calme après l'école. Ce lien, quasi naturel, doit être renoué entre les retraités qui offrent disponibilité et expérience et les jeunes enfants qui apportent leur joie de vivre et leur créativité.

Je propose que les seniors qui se sentent concernés par ce projet prennent contact avec moi afin d'organiser ce lien intergénérationnel, nouvelle facette du partage qui est un des piliers de notre ville.



Didier Lockwood et les Violons « Barbares »

Le violoniste virtuose mêle jazz, musique du monde et violons d'Asie dans une création décalée et inspirée !

De la rencontre de Didier Lockwood avec les Violons Barbares (trio de violons bulgare, mongol et percussions) et Guo Gan (violin chinois) naît une création au carrefour des cultures et à la croisée des violons. Entre

la Chine, les Balkans et le Moyen-Orient, le violoniste de génie nous emporte dans un voyage improbable et envoûtant le long de la Route de la Soie. Une collaboration de plus pour le musicien qui, en 40 ans de carrière, a joué avec les plus grands, de Miles Davis à Herbie Hancock en passant par Marcus Miller, Stéphane Grappelli et Michel Petrucciani ! Un parcours de touche à tout pour cet artiste qui découvre le jazz à 17 ans, se détourne d'un avenir classique (il

est reçu premier à l'examen de l'Ecole Normale de musique) pour intégrer le légendaire groupe jazz-rock Magma ! **Didier Lockwood et les violons barbares, samedi 23 janvier à 20h30 à La Merise. Infos : 01 30 13 98 51.**

EN BREF

Pour l'occasion, l'Ecole de musique et de danse organise une audition Musiques du monde à 14h le samedi 23 janvier, suivie d'un goûter. Entrée libre.



UNE EXPOSITION MÉDIÉVALE POUR LES 25 ANS DE MÉMOIRE DE TRAPPES

Admirez le sceau de Guillaume de Trappes, chevalier du 13^e siècle et chanoine de la cathédrale d'Orléans et profitez-en pour découvrir l'art et l'utilisation des sceaux au Moyen-Âge. Les enfants peuvent réaliser des moulages sur place.

Voyage à travers les sceaux du Moyen-Âge, du 12^e au 15^e siècle. Du 18 janvier au 9 mars, le lundi et le mercredi de 14h à 18h, les samedis 23 janvier et 20 février de 14h à 17h. 26-30, rue Jean Jaurès, gratuit.

Le romantisme russe

Les solistes de la Villedieu nous plongent au cœur d'un voyage dans le romantisme slave du 19^e siècle. C'est loin de chez eux que Peter Tchaïkovsky et Antonin Dvorak écriront deux célèbres compositions évoquant l'Europe centrale. Tchaïkovsky compose à Florence un opéra puis y écrit le *Souvenir de Florence*, imprégnée d'un caractère profondément russe. Dvorak trouve au milieu de l'Iowa une colonie tchèque et l'inspiration pour un *Quatuor « américain »* de nom, mais slave de tempérament. Deux œuvres miroirs qui se répondent à travers les continents...



L'âme romantique slave, par les Solistes de la Villedieu :

Quatuor « américain » en fa majeur Op.96 de Dvorak et *Souvenir de Florence* Op.70 de Tchaïkovski.

Samedi 23 janvier à 18h

Ecole de musique et de danse

Infos : 01 30 66 33 59

A NOTER

La Mouette, d'Anton Tchekhov.

La mise en scène de Yann-Joël Collin s'inspire des mots de l'auteur : « *Je voudrais qu'on me joue de façon toute simple, primitive...* » **Jeudi 14 et samedi 16 janvier à 19h à la Merise.**

Silence de l'Exode, par Yom.

Concert musique du monde, jazz. **Vendredi 19 février à 20h30 à la Merise.**

Ça swingue à l'Ecole de musique et de danse

Tempo d'hiver : concerts et spectacles donnés pour découvrir les départements de l'Ecole: danse, musique classique et musiques actuelles. Le 16 janvier à 18h et 19h. Sur réservation.

Concert jazz le vendredi 29 janvier et concert rock le samedi 30 janvier, à 20h30. Gratuit ! Infos : 01 30 16 45 61.

Paysages mystérieux

Exposition « Peinture et paysages », Jean François Oudry, **du mercredi 27 janvier au mercredi 17 février à la galerie Le Corbusier.**

Hip Hop au top

Break, hip hop et crump ; ces danses urbaines assurent le spectacle du Battle « Be the one » de l'association Strict Hip Hop. **Samedi 23 et dimanche 24 janvier de 13h à 20h, salle Jean-Baptiste Clément. Tarif : entre 3 et 7 €.**

Le Grenier à Sel participe au Festival Télérama du 20 au 26 janvier

Sept films à 3,50 € la séance : Mustang, La Loi du Marché, Taxi Téhéran, L'homme irrationnel, Marguerite, Fatima, Back Home. Un partenariat avec le Ciné 7 d'Elancourt permet de voir tous les films proposés lors du festival.

Découvrez les films diffusés dans la classe de vos enfants

Une séance publique, à 3 €, programme les films des dispositifs d'éducation du cinéma, le dimanche à 15h (sur présentation de la carte postale du film remise en classe ou à la première séance). En janvier : E.T. l'extraterrestre le 10 et Ernest et Célestine le 17.



MUSIQUE AU CŒUR !

Les chœurs de la Pléiade et la Maîtrise de Trappes ont interprété des chants de Noël du monde entier le 6 décembre à l'Ecole de musique et de danse.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Lancement du Club coup de pouce

Une centaine d'élèves à la découverte du plaisir de la lecture.

Une centaine d'élèves adhèrent cette année à l'un des vingt clubs Coup de Pouce. Ce soutien pour les élèves de cours préparatoire (CP) les plus fragiles en lecture s'articule en quatre sessions hebdomadaires d'une heure et demie d'activités culturelles et ludiques autour de l'écriture et de la lecture. L'objectif, explique Jessica Smajda, ingénieure de l'association « Coup de pouce », est de « découvrir le pouvoir de la lecture, pouvoir lire et écrire des mots d'amour et voyager depuis sa chambre ». Une aventure qu'ont hâte de commencer Zeynep, 6 ans, et Taha, 5 ans, tous les deux « fiers et heureux de participer à ce club ». Pour responsabiliser les écoliers, la Ville leur fait signer ainsi qu'à leurs parents une carte d'adhérent qui matérialise l'engagement de tous dans ce dispositif.



Le 26 novembre dernier, 105 enfants et leurs parents se sont engagés dans le Club coup de pouce.

ACTIVITÉS D'HIVER

Les jeunes Trappistes et leur famille peuvent participer aux stages et activités organisées pendant les vacances d'hiver par les services municipaux. Informations sur les inscriptions à partir du 25 janvier au : 01 30 69 17 73.

SÉJOURS DES VACANCES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

La ville organise des séjours pour toute la famille dans le Jura et des séjours de remobilisation scolaire pour les élèves de l'élémentaire au lycée sont proposés en Normandie, en Auvergne et dans le Jura. Un séjour linguistique emmènera une vingtaine de jeunes à Stockholm. Retrouvez toutes les informations dans le guide et sur le site www.trappes.fr.

LES JEUNES TRAPPISTES RAVIVENT

la flamme sous l'Arc de Triomphe

Mercredi 28 octobre, une centaine d'élèves des écoles Henri Wallon, Stendhal et Jean-Baptiste Clément ont ravivé la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, à Paris. Ils étaient accompagnés de représentants du Conseil des jeunes et d'élus ainsi que de jeunes de Voisins-le Bretonneux et Mantes-

la-Ville. Les jeunes Trappistes, invités par l'association des officiers de réserve, se sont préparés pour l'occasion. Le président de l'association leur a expliqué ce qu'était la Grande Guerre lors d'une rencontre la semaine précédente, et les éducateurs leur ont fait répéter la Marseillaise.





MAISON DES PARENTS

S'amuser avec les mathématiques

Des jeux qui aident les enfants à comprendre la logique mathématique.

« **C**e que je préfère, c'est découvrir de nouvelles choses ! » Alban, 6 ans termine sans souci un jeu où il doit créer toutes les combinaisons possibles avec trois couleurs pendant que sa grande sœur transforme des nombres en allumettes... Ces exercices de logiques remportent un réel succès chez les 6-11 ans venus avec leurs parents à la séance logicomathématiques de la Maison des Parents. Pour Laurence Sureau, l'orthophoniste qui anime ces séances, « il s'agit d'aider les enfants à comprendre la logique derrière les mathématiques. Cette même logique se retrouve également en français, et ces exercices déclenchent souvent le "décliv" qu'il faut à l'enfant pour passer à l'étape suivante ».

Pour la mère d'Oussama, en CP, ces rencontres sont une source d'idées d'activités pour que les enfants comprennent l'importance des centaines et des dizaines :

« cela nous donne une méthode efficace pour des jeux stimulants avec les enfants à la maison ».

Le secret pour faire comprendre aux plus jeunes des notions abstraites, c'est d'utiliser les chiffres, mais aussi les images et la manipulation, par exemple avec un boulier, des billets de Monopoly ou des cartes. Cela oblige à appliquer un même raisonnement sur des supports différents, « une vraie gymnastique de l'esprit », selon M^{me} Sureau. Après un si bon échauffement, on n'arrête plus les enfants : Laurine, 7 ans, fabrique des opérations avec des cartes en un clin d'œil !

A NOTER

Logicomathématiques, un samedi par mois de 10h à 12h.

Sur réservation au 01 30 16 27 61.

Prochaines séances

Maison des parents, samedis
16 janvier, 13 février, 19 mars,
9 avril, 21 mai, 18 juin.

LES JEUNES ACCORDENT MUSIQUE ET SCIENCE À L'EMD

Les ondes, c'est toute une histoire, et les élèves de l'EMD en savent quelque chose. Cette année, dans le cadre du projet culturel « Art et Science », un partenariat avec l'INRA, le CNRS et le Synchrotron leur propose d'observer l'évolution de plantes soumises à des ondes sonores et acoustiques. Une série d'ateliers, de visites et de concerts partagés ponctuera l'année avant une restitution à l'École de musique et de danse. **Le mercredi 20 janvier, une présentation d'expériences scientifiques diverses sera organisée à l'EMD dans le cadre de la semaine du son.** Infos et réservation obligatoire au 01 30 16 45 60.



Difficile, après les événements terribles et tragiques que nous avons subi en cette année 2015, de formuler des vœux de bonheur et de paix pour l'année qui commence. Et pourtant encore plus indispensable ! Et pourtant tellement nécessaire.

Se souhaiter mutuellement de retrouver en 2016, la sérénité, la fraternité, le goût du partage si indispensable pour que «vivre ensemble» ne soit pas un vain mot ; retisser du lien social pour que ceux qui se sentent abandonnés reprennent confiance et espoir ; porter haut les valeurs de Liberté d'Égalité et de Fraternité sans lesquelles la République se perd ; et ne pas oublier cette phrase de Jean Jaurès que nous avons inscrite au pied de l'Hôtel de Ville: « Je n'ai jamais séparé la République de l'idée de justice sociale sans laquelle elle n'est qu'un mot »

Alors nous pourrons faire qu'en 2016 nous reprenions le chemin vers les autres, pour se raconter, s'écouter et débattre, rire ensemble, chercher ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous sépare pour construire l'avenir qu'il nous faut imaginer .

A TOUTES ET TOUS, BONNE ANNÉE 2016

JEANINE MARY, CHEIKH AGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWA THIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, BENOIT HAMON, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, GÉRALD MONNIOT, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE.

Texte non remis

OTHMAN NASROU, FABRICE LACAN, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCY.

NOS VŒUX SERONT ENCORE PLUS FRATERNELS CETTE ANNÉE.

A la même époque il y a un an, nous n'imaginions pas une telle montée des extrémismes. Les vœux sont si peu sans notre implication courageuse pour mieux vivre tous ensemble.

Le repli sur soi, l'enfermement, loin d'être une protection, constituent, par l'isolement, le rejet, le déni d'humanité, la voie libre pour les réels profiteurs du système capitaliste. Libéral pour les financiers, méprisant pour l'expression des solidarités ; le chômage, la précarité, les guerres, sont ses outils pour fermer toutes perspectives d'une société de justice sociale et de paix.

Trappes est meurtrie des effets désastreux de politiques qui ne répondent pas aux aspirations de tous ceux qui désirent vivre en bonne intelligence. L'immense majorité des Trappistes refusent tous les extrêmes.

Ceux qui utilisent les armes de la haine, de la violence, ceux qui provoquent par leurs exactions l'horreur, ont pour objectif de nous imposer leurs visions archaïques. Le développement de la civilisation passe par le respect de chaque autre. Les fanatiques doivent être neutralisés avant leurs dérives. Agissons-nous suffisamment pour éviter ce basculement chez certains ? Si nous ne pouvons tout éviter, nous pouvons vraisemblablement ouvrir de meilleures opportunités à notre jeunesse que d'exister dans cette décadence d'un autre âge.

Nous devons tous nous interroger, mais surtout agir dès que l'occasion se présente pour valoriser ce mieux vivre ensemble. Au-delà des mots, chaque acte est précieux.

Les émotions positives doivent supplanter les émotions négatives, qu'utilise l'extrême droite.

Oui les solutions sont dans une répartition équitable des richesses humaines, culturelles, matérielles, financières, coopératives, solidaires. Notre citoyenneté peut s'exercer à chaque instant pour qu'un mieux-être, additionner à un autre, multiplie les initiatives et les expériences échangées.

A nous de jouer, à nous d'aimer, à nous de partager. A nous d'exercer notre citoyenneté pour une civilisation choisie et non subie. Soyons nous-mêmes, c'est-à-dire ENCORE PLUS HUMAINS !

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Trappes-en-Yvelines. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SEANCE DU 17 NOVEMBRE ET DU 14 DÉCEMBRE 2015 (extraits)

Ce qu'il faut retenir

Le projet d'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la Ville est approuvé. Il planifie les travaux restants de mise en conformité des Etablissements recevant du public dont la Ville a la charge sur un délai de 6 ans, pour un investissement d'environ 1,5 millions d'euros.

Vote du budget de la ville pour l'année 2016 (voir pages 12 à 14) après qu'un débat ait fixé les orientations budgétaires dans une synthèse entre choix politiques et contraintes financières.

Un contrat d'amélioration de la collecte des déchets avec la société Eco-Emballages a été approuvé. Il vise à dynamiser le tri des déchets, densifier le réseau de collecte du verre, relancer la sensibilisation au tri, et présente une opportunité d'obtention de subventions.

Une convention pour **l'implantation, l'usage et l'exploitation de bornes d'apport volontaire semi-enterrées pour la collecte des déchets ménagers** et assimilés avec le bailleur VALOPHIS-SAREPA est approuvée.



Ces bornes facilitent la collecte, améliorent l'aspect esthétique et diminuent les risques d'incendie et de problèmes d'hygiène.

L'adhésion de la commune à l'Accord national des centres de santé est approuvée. L'accord, modifié en 2015, étend aux centres de santé des rémunérations jusqu'à présent réservées aux médecins libéraux,

suivant divers critères (coordination des soins, accueil des patients vulnérables, démarche qualité « centres de santé, transposition des dispositifs libéraux aux centres de santé). Cet accord est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous.

Pour tout courrier : Hôtel de ville
1, place de la République / CS 90544
78197 Trappes cedex

Permanence de M. Benoît Hamon

Député des Yvelines, sur rendez-vous.
Accueil tous les jours - 2, rue Carnot, de 9h30 à 18h30
Tél. : 06 07 44 74 30 et 01 40 63 94 19

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Les mardis 16 février et
12 avril à 19h.**

Nous vous rappelons que les séances
sont publiques.

Pour l'ensemble
des délibérations
du Conseil municipal :
www.trappes.fr rubrique
« Vie municipale »

OCTOBRE 2015

Naissances

Albic Alena, Aloui Adem, Andriaharison Tsifoy, Aslan Eslem, Athoumani Siana, Bayraktar Melek, Belmouden Aïcha, Beneddine Dayana, Boutaghane Zinédine, Çakir Nouh, Canaf Aude, Chhab Imran, Cristin Aubert Logan, Dadouche Qassim, Debza Amine, Diallo Ibrahim, Diawara Salif, Djerboua Sarah, Douich Ouweys, Durand Gabin, El Assri Faïssal, El Ouerghemmi Adam, Fadhel Shahin, Gomes Matéo, Hadj Rabia Mohamed, Hajjoui Abdelrahmane, Hargas Sarah, Ikanga-A-Mponga Elie, Kerrach Marie-Louise, Kistnen Nolan, Lahrech Seyfuddine, Laraki Najia, Lefebvre Lena, Lounnas Rayan, Lyaouanc Léonie, Mbarki Shanez, Menanteau Marvyn, Morisson Lahna, Sahari Kassem, Sylla Sekhou, Tahabriat Mohamed, Yahyaoui Wissem, Zerrouki Camélia

Mariages

Chemlal Yahia et Rharbaoui Nawale
Hiroux Samy et Nunes Areliss
Remmani Mohammed et Chara Mounya
Sylla Abdoulaye et Koubi Karima

Décès

Anger Roger, Benyamina Rabah, Beylie Francis, Boulé Patrick, Bourhil Aomar, Busnoul Nelly, Dagron Jean-Claude, Diallo Oumar, Guignard Sylvette veuve Laurent, Guignard Ginette veuve Garcia, Iblalen El Hassen, Jacquiaud Annie veuve Machard, Koumondji Yaovi, Le Coz Christian, Luchini Antoine, Pastori Jean, Santos Hervagault Alanis, Tocny Bernardin.

NOVEMBRE 2015

Naissances

AAbid Madani, Aroul Arokiadassa Marvin, Bel Hadj Camillia, Benaïcha Salim, Benbakir Noor, Benseih Hamza, Benyamina Souhayb, Cettour Alistair, Cherif Assya, Collache Lina, De Souza Oliveira Lethycia, Diallo Idrissa, Doucouré Khalina, El Bouhlali Ritaj, El Mouhib Youcef, Fofana Kadijatou, Gbada Ayyub, Grosse Inès, Guéardelle Tylia, Hadj Chaïb Amine, Hamam Iness, Harbane Manel, Jolly Amira, Kessas Alès, Kipanda, Tuleki Prince, Laisser Melissa, Lefevre Khadija, Luri Diellon, Mazouar Ilyes, Mbengue Abdelaziz, Mehadji Raho Najia, Monel Dwayne, Mouhoub Ahamed, Ngolle Jason, Paulouin Louna, Pereira Mendes Luana, Ribeiro Thiméo, Roquessalane Léo, Sacchi Bingen Livia, Salih Humeyra, Selim Youssef, Sewodo Timothée, Sow Oumy-Isabella, Tah Lydia, Tavares Correia Émilie, Thirumaran Aadhava, Traore Seydina, Traoré Ayyûb, Zaryouh Soukaïna, Zerhdy Leyna, Zerrouki Nada

Mariages

Erradi Karim et El Fakir Farah
Marhdaoui Bilal et El Fellahi Assia.

Décès

Abes Arezki, André Paulette veuve Diff, Azghoudi Mohamed, Benkredda Charef, Chérain Christian, Cissokho Papa-Thiam, Seddar Amar, Wu Michel.

NAISSANCES AOÛT 2015

Inès Belaribi, Kenza Maaroufi, Kétyana Boisédu Iscare

Plan de ville 2016

Depuis plusieurs années, la ville se transforme et change, découvrez courant janvier le nouveau plan de la ville. Il sera disponible dans tous les lieux publics courant janvier.



CAP EMPLOI DÉMÉNAGE

Le service Cap Emploi a déménagé : retrouvez-le au 1, avenue Carnot, à l'arrière de l'ancienne mairie. Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h. Ce service municipal accompagne et conseille les Trappistes à partir de 26 ans dans leur recherche d'emploi grâce à la mise en place d'un suivi personnalisé, d'aide à la rédaction de CV et candidatures, de préparation aux entretiens et d'ateliers d'informatique.
Infos : 01 30 16 17 60.

LES MERCREDIS DU DÉLÉGUÉ DE LA POLICE

Dans les centres socioculturels, le délégué à la cohésion police-population organise avec la Ville des rencontres avec les habitants pour renforcer le lien entre population, acteurs de terrain et services de police ainsi que répondre à toutes les questions. Les mercredis, de 16h30 à 18h : les Merisiers (20 janvier), Luxereau (6 janvier et 17 février) et Moro (3 février).



DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE

Profitez d'un dépistage bucco-dentaire gratuit pour toute la famille dans les centres socioculturels, assuré par un dentiste membre de l'Union française bucco-dentaire. Le référent santé de la Ville aidera les patients à engager les démarches nécessaires liées aux soins. Les Merisiers : vendredi 15 janvier de 16h à 19h, Luxereau : vendredi 29 janvier de 16h à 19h.

À NOTER

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République - CS 90 544 78197 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33 - www.trappes.fr

Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

Le service logement est fermé le vendredi.

Le service urbanisme est fermé tous les matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30, vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.

Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNCAFN (anciens combattants) : 3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h, (Tél. : 06 73 30 36 45).

PREMIÈRE INSCRIPTION POUR L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

Votre enfant rentre pour la première fois à l'école en septembre 2016 ? Venez dès maintenant l'inscrire en mairie à la Régie centralisée, muni de votre avis d'imposition et de votre justificatif de domicile. Dans un second temps, votre certificat d'inscription sera à retirer au service scolaire. L'inscription définitive sera faite par l'école, sur rendez-vous avec la directrice ou le directeur.

TRAVAUX À LA GARE DE TRAPPES

La SNCF réalise des travaux de régénération de voies en gare de Trappes. Les travaux préparatoires seront effectués du lundi 11 janvier au jeudi 18 février 2016, toutes les nuits, de 22h20 à 4h30, hors week-ends ; Les travaux se dérouleront : le week-end du vendredi 19 février à 23h00 au dimanche 21 février 2016 à 17h, en continu et du lundi 22 février au samedi 19 mars 2016, toutes les nuits de 22h20 à 4h30, hors week-end, et du lundi 6 juin au jeudi 16 juin 2016, toutes les nuits de 22h20 à 4h30, hors week-end. Ces travaux amélioreront la fiabilité du réseau mais occasionneront certaines nuisances sonores.
Renseignement www.transilien.com.

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité du 1^{er} février au 30 avril 2016. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité ainsi qu'à connaître les faits de délinquance dont les ménages ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle l'accréditant prendra contact avec certains d'entre vous. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

ARGENT / ABUAF Bruno, **BINTSITA** Samuel, **DEBLAOUI** Hassan, **DESMAZE** Iroudayeradja, **HALBOUT** Catherine, **MAZENQ** Béatrice, **QUANBO** Fatma, **RABOT** Bernard, **RAISON** Francis, **SERRA DA SILVA** José, **TAN** Hok.

ARGENT - VERMEIL / BOUAKLINE Salah.

GRAND OR / LEROUX Jean-Luc.

OR / DEIANA Fabrice, **ETIENNE** Bruno, **OUARAS** Mohand, **VANDENDRIESSCHE** Bruno.

VERMEIL / GUILLON Maryse Monique, **HAMMOUTI** Abdelaziz, **JOLLY** Jean-Louis,

MERCIER Isabelle, **MICARD** Catherine, **PAULIAT** Catherine,

À NOTER

Au cinéma le Grenier à Sel

Infos, programme : www.cinemagrenierasel.com

HAUSSE DE TARIFICATION DES INFRACTIONS POUR STATIONNEMENT GÊNANT

A partir du 1^{er} janvier, les contraventions pour stationnement très gênants entrent en vigueur (Articles R417-10 et R417-11 du Code de la route). Le décret introduit une différence entre stationnement gênant et très gênant. Pour ce dernier, l'amende passe à 135 euros, contre 35 euros auparavant. Sont notamment concernés : le stationnement d'une voiture sur le trottoir, sur les voies réservées aux transports publics ou prioritaires, sur les emplacements réservés au transport de fonds, sur des places handicapées, des passages piétons, des pistes cyclables, devant une bouche incendie ou lorsque le véhicule cache la signalisation.

ERRATUM

Dans le magazine n°135, les noces de platine de Lambert et Denise Daunis se sont bien déroulées le samedi 21 septembre 2015.

Les horaires du bar L'Equipe de Choc sont : du mardi au samedi de 7h à 20h et le dimanche de 8h à 19h.



RECENSEMENT 2016

Chaque année, l'Institut national de la statistique et des études économiques met à jour les chiffres de la population des communes. Les données démographiques fournies servent à mieux adapter la dotation globale de l'Etat, la fiscalité, l'urbanisme, le nombre de conseillers municipaux, les équipements publics... Du 21 janvier au 20 février, des agents recenseurs se présenteront dans 8% des foyers. Ils sont munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel, les réponses au questionnaire étant confidentielles.

DÉCHETTERIE MOBILE

Les samedis 16 et 30 janvier et les 13 et 27 février, de 9h à 17h, la déchetterie mobile sera sur le parking de l'ancienne poste, rue Danielle Casanova. Son accès est gratuit, les usagers devant se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.



MARDI 12 JANVIER | 13H30 A 15H30

« La santé de l'homme »

Rencontre santé (voir p. 5)
Centre socioculturel Annette Moro

JEUDI 14 19H ET SAMEDI 16 | 16H

« La mouette » d'Anton Tchekov

Théâtre
La Merise (voir p. 17)

SAMEDI 16 JANVIER | 18h ET 19h

Tempo d'hiver

Danse, musique classique et actuelle
Ecole de musique et de danse



MERCREDI 20 AU MARDI 26 JANVIER

Festival Télérama

Cinéma le Grenier à Sel (voir p. 17)

SAMEDI 23 JANVIER | 18H

« L'âme romantique slave »

Les Solistes de la Villedieu
Ecole de musique et de danse (voir p. 17)



SAMEDI 23 JANVIER | 20H30

Didier Lockwood & les violons barbares & Guo Gan
Musique du monde
La Merise (voir p. 17)

MERCREDI 27 JANV. AU 17 FÉVRIER

« Peinture et paysages »,

de Jean-François Oudry
Exposition
Galerie le Corbusier (voir p. 17)



VENDREDI 29 JANVIER | 20H30

Concert jazz

Ecole de musique et de danse

SAMEDI 30 JANVIER | 20H30

Concert rock

Ecole de musique et de danse

MARDI 16 FÉVRIER | 19H

Conseil municipal
Hôtel de Ville

RETROUVEZ TOUS LES ÉVÉNEMENTS ET PLUS

sur la page agenda
du site trappes.fr
via le flash code



VENDREDI 19 FÉVRIER | 20H30

« Silence de l'exode » de Yom
Concert musique du monde et jazz
La Merise (voir p. 17)

Retrouvez l'agenda sportif p.10

Galettes des comités de quartier:

Le moulin de la galette : samedi 9 janvier 14h/18h, école A. Renoir
La Boissière : samedi 16 janvier 15h/18h, école Louis Aragon
Jaurès Gare : samedi 16 janvier 14h/17h, école Jean Jaurès
Jean Macé : samedi 30 janvier 14h/18h, Maison des familles
Sand Pergaud Verlaine Aérostat : samedi 30 janvier 14h/18h, école Louis Pergaud
Village Cité-Nouvelle : mardi 2 février 19h30/22h, école maternelle Laurent Mourguet

Retrouvez toutes les dates de réunions mensuelles sur www.trappes.fr

LES BONNES MANIÈRES SELON DESPROGES

Théâtre



Rien de tel que les textes de Pierre Desproges et de son fameux Manuel du Savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis pour faire le plein d'humour noir. Dans cette pièce jubilatoire, Michel Dydim s'amuse épingler nos lâchetés et décape nos idées reçues. Le metteur en scène et acteur fait de cette œuvre caustique et poétique une arme contre la bêtise.

Savoir-Vivre, Jeudi 11 à 19h30 et vendredi 12 février à 20h30, à la Merise.
Infos : 01 30 13 98 51.

Coup de cœur du mois